

ASM13 / Résidences Soisy S/ Seine

Hôpital de l'Eau Vive – 6 av du Gal Leclerc – 91450 Soisy S/ Seine

NOTICE D'ACCESSIBILITE

Réglementation :

Loi n°2005-102 du 11 février 2005

Décret n° 2006-555 du 17 mai 2006 modifié par le décret n° 2007-1327 du 11 septembre 2007

Arrêtés du 21 mars 2007, du 11 septembre 2007 et du 30 novembre 2007

Circulaire interministérielle DGUHC 2007/53 du 30 novembre 2007.

Hôpital de l' Eau Vive :

6 avenue du Général de Gaulle – 91450 Soisy S/ Seine

Les maisons résidentielles sont classées en 5ème catégorie.

Ce présent dossier concerne la réhabilitation de 2 maisons pour Autistes Autonomes Adultes avec 1 chambre PMR avec chambre privative dans chaque maison avec accès aux pièces communes.

La maison basse de 157m² en RDC comprend 4 chambres avec salle de douche privative, dont 1 PMR. Le salon en dénivelé (-32cm par 2 marches) sera accessible par une rampe amovible.

La maison haute de 192m², répartie sur 3 niveaux (RDC de plain pied avec pièce de vie et 1 chambre PMR // Les 2 niveaux suivants desservis avec escalier desservant 5 chambres résidents non PMR et pièce de vie des soignants non accessible aux résidents ne seront pas accessible PMR)

DESTINATION PRINCIPALE DES LOCAUX

Ce présent dossier concerne uniquement la réhabilitation des 2 maisons résidentielles avec création d'une chambre PMR avec salle de bain privative par maison.

Maison de 4 et 6 personnes + 2 à 3 soignants.

ACCESSIBILITE

- Seuil entrée max. 4cm avec ressaut de 2cm.
- Porte de passage min. 93cm avec poignées adaptées.
- Aire de retournement et dégagement de 1m50.
- Pour la maison basse l'espace salon sera accessible par une rampe amovible.
- Pour la maison haute, les étages ne sont pas accessible PMR (chambres des valides), mais la 1^{er} et la dernière marche seront de couleurs différents avec la bandes podo-tactiles.

ASM13 / Résidences Soisy S/ Seine

Hôpital de l'Eau Vive – 6 av du Gal Leclerc – 91450 Soisy S/ Seine

- L'ensemble des pièces PMR comporte l'aire de retournement (1m50), compris les SdB
- Sol intérieur en PVC (type Sarlon Trafic de chez Forbo), mur en BA13 2 épaisseurs avec acoustique et finition peinture ou en PVC hypo-sensibilité ignifugé (de chez Créabois), plafonds en placo ou dalles 600*600 acoustique.
- SdB avec mobilier adéquate (douche italienne 1m40*90 avec siège rétractable, lavabo PMR, WC suspendu PMR avec barre de maintien, ...)
- Les offices possèdent des plans de travail à 0m75.
- Eclairage conformes, min. 100lux dans les circulations intérieurs horizontales, min. 150 lux dans les escaliers.

POUR MEMOIRE

- Pas d'accueil du public (guichets, comptoirs, inexistants), ni des familles.
- La législation de l'Hôpital de l'Eau Vive, prévoit d'accueillir des résidents spécialisés présentant des troubles du comportement, mais étant valides.